Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 064-216401471-20230411-11042023D011\_01-BF

23 516.67 €



## Extrait du registre des délibérations

## Du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 20 Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 7

Convocation adressée le 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze du mois d'avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle Bixintxo, en session ordinaire, sous la présidence du 1er Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents: Sophie BAGNERIS, Philippe DELGUE, Maryannick DOYHENARD, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Anne-Marie JOCOU, Virginie JOCOU, Didier JUILLET, Hegoa LARRE, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Mado ROULLIER.

Absents: Fabienne AYENSA (procuration à Patrick ELIZAGOYEN), Christine CHEVERRY PALUAT (procuration à Agnès ETCHEBARNE), Cédric DESTRIBATS (procuration à Hegoa LARRE), Julien DUHAU (procuration à David LARREGUY), Fabienne ETCHEGARAY (procuration à Didier JUILLET), Gaëlle REISDORFFER (procuration à Virginie JOCOU), Jean-Louis ROUX (procuration à Philippe DELGUE)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mado ROUILLIER

DCM 4 - Affectation du résultat 2022 - Budget annexe « Activités commerciales nouveau cimetière »

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2022, le Conseil Municipal à l'unanimité:

Considérant les résultats d'exploitation de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

<ul> <li>Un déficit de fonctionnement de :</li> </ul>	0.00€
<ul> <li>Un excédent reporté de :</li> </ul>	23 616.73 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	23 616.73 €
<ul> <li>Un excédent d'investissement de :</li> </ul>	23 516.67 €
<ul> <li>Un déficit des restes à réaliser de :</li> </ul>	0.00€
Soit un excédent de financement de :	23 516 67 €

Est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 064-216401471-20230411-11042023D011\_01-BF

Résultat d'exploitation au 31/12/22 : excédent : Affectation complémentaire en réserve (1068) : Résultat reporté en fonctionnement (002) : 23 616.73 € 0.00 € 23 616.73 €

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT

23 516.67 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint par suppléance,

Patrick ELIZAGOYEN